DESCRIPTION DE SIX HALACARIENS DE LA MER ROUGE (1re partie)

PAR MARC ANDRÉ.

A l'intérieur de coquilles brisécs recueillies en 1897 par M. le Professeur H. Coutière à Djibouti sur les récifs madréporiques, dans la zone de balancement des marées, et rapportées à sec, le Dr E.-L. Trouessart (1902, Bull. Soc. Zool. France, XXVII, p. 24) a trouvé un certain nombre d'Acariens marins appartenant à la famille des Halacaridæ, et leur étude lui a fourni six formes nouvelles. (1899, Bull. Soc. Etudes scient. Angers, n. s., XXIV, pp. 210-226; 1900, Bull. Soc. Zool. France, XXV, p. 41; 1901, Ibid., XXVI, pp. 145-150): Halacarus rostratus, H. parallelus, Copidognathus Bavayi Trt. var. corallorum, C. gibbus Trt. var. cataphracta, Agauopsis exornata, Ischyrognathus Coutierei, dont il a publié les diagnoses malheureusement sans aucune figure.

Dans sa collection actuellement au Muséum national de Paris (Laboratoire de Zoologie : Vèrs et Crustacés), j'ai retrouvé les types de ces espèces ¹, et je crois utile de donner la description détaillée de ces cariens, en l'accompagnant de dessins.

HALACARUS (HALACARELLUS) ROSTRATUS Trouessart.

Le type unique de cette espèce a une longueur de 350 μ et une largeur de 170 μ .

Le corps se divise en deux parties : le rostre, ou capitulum, et le tronc.

L'hypostome, qui prolonge ventralement en avant la portion basale du rostre, sur laquelle s'articulent les chélicères et les palpes maxillaires, présente une forme de triangle allongé, quatre à cinq fois plus long que large : rétréci dès la base et tronqué à son extrémité arrondie, il est plus court que les palpes maxillaires, car ceux-ci le dépassent de la moitié de la longueur de leur dernier article.

Bulletin du Muséum, 2e s., t. X, no 1, 1938.

^{1.} Outre ces types cette collection renferme quelques autres spécimens qui avaient été également recueillis par M. Coutière et que le Dr Trouessart a étiquetés Rhombognathus pascens Lohm., Copidognathus Fabriciusi Lohm. et C. gibbus Trt. typique.

Ces palpes, placés sur les côtés du capitulum et largement écartés l'un de l'autre à leur base, sont grêles, ils se composent de quatre articles : le 1^{er} est court ; le 2^e allongé, quatre fois aussi long que le précédent, présente dorsalement une longue soie simple ; le 3^e, court,

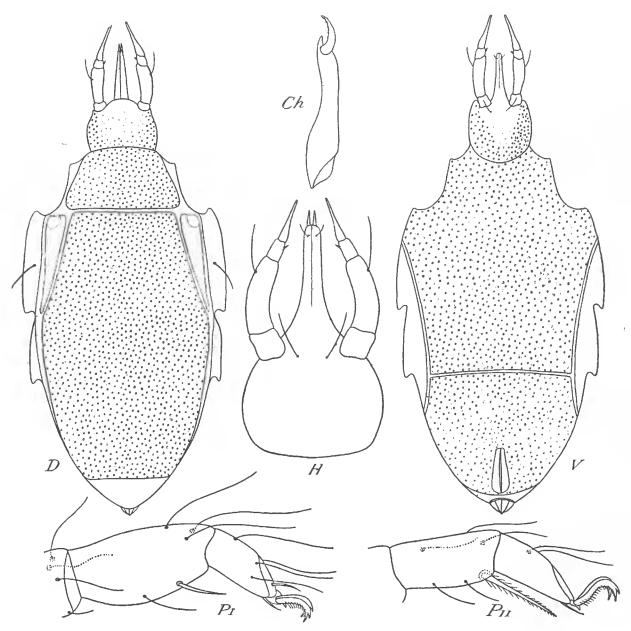


Fig. 1. — Halacarus (Halacarellus) rostratus Trt. — D, face dorsale, \times 230; V, face ventrale; P 1, patte I; P 11, patte II; H, hypostome; Ch, chélicère.

porte, à sa face interne, une épine aiguë; le 4^e montre une partie distale qui, tout en étant beaucoup plus longue que la proximale, reste cependant forte.

Les chélicères ont leur article terminal (2e) en forme de griffe (doigt mobile) finement denticulé au bord concave.

Le tégument du tronc est renforcé par une cuirasse chitineuse qui est complète, mais très faible : bien que ses plaques soient grandes et séparées, à la face dorsale comme à la ventrale, seulement par d'étroits espaces de tégument mou, elles sont minces, transparentes et ne se montrent que finement ponctuées, de sorte qu'au travers d'elles on aperçoit l'estomac coloré en vert-noirâtre par les aliments.

Dorsalement il y a quatre plaques : une plaque dorsale antérieure petite et coupée carrément en avant ; une plaque notogastrique, grande et ovale, à bord antérieur tronqué et à bord postérieur coupé carrément avant l'extrêmité de l'abdomen ; latéralement deux plaques oculaires peu distinctes, qui sont en forme de triangle allongé à pointe postérieure et qui portent chacun une grande cornée.

La face ventrale présente, au niveau des pattes IV, un pli transversal très marqué, qui correspond au bord antérieur de la plaque génitale et semble diviser le tronc en deux régions bien distinctes, l'une sternale, l'autre abdominale.

Une unique plaque épimérale antérieure, ou sternale, est formée par la fusion des plaques épimérales ou coxales des pattes de la 1^{re} et de la 2^e paire.

Ensuite viennent deux plaques épimérales postérieures, l'une droite, l'autre gauche, communes chacune aux 3e et 4e pattes d'un même côté. Elles se prolongent en arrière des pattes IV jusqu'à la plaque génitale qu'elles bordent sur les cotés.

Enfin on trouve la plaque génitale qui a une forme d'écusson, à bord antérieur droit et à bord postérieur rétréci : elle n'atteint pas l'extrémité de l'abdomen.

Le cadre génital allongé, à bords parallèles, forme la pointe de l'écusson.

Le cadre anal, ovale et allongé, est séparé et infère.

Les pattes sont robustes, subcylindriques, avec 3e article renflé dorsalement, surtout à la 1re paire.

Le 4^e article des pattes, notamment aux 1^{re} et 2^e paires, est nettement plus court que ses voisins (3^e et 5^e) : ceci caractérise cette espèce comme un *Halacarellus*, bien qu'elle soit faiblement cuirassée.

Les pattes ne portent que des soies grêles, à l'exception d'un grand poil penné inséré à l'extrémité du 5e ou pénultième article des pattes II, III, IV, et remplacé aux pattes I par un piquant court.

Au 6^e article (tarse) il existe dorsalement une fossette unguéale faible, mais garnie de soies assez fortes, aux pattes de la 1^{re} paire et surtout de la 2^e, tandis qu'elle est nulle à celles des 3^e et 4^e.

Les deux griffes, recourbées, sont reliées au tarse par une unique

pièce médiane non développée en 3e griffe : elles sont pourvues d'une dent acessoire au bord convexe et d'un peigne au bord concave.

Le D^r Trouessart rattachait cette espèce au groupe des T. anomalus Trt. et T. inermis Trt. = striatus Lohm.; or, le 1^{er} est un Halacarus s. str., tandis que le 2^e est un Halacarellus.

Bien que le corps ne soit que faiblement cuirassé, le fait que le 4^e article des pattes (notamment dans celles des 1^{re} et 2^e paires) est nettement plus court que les 3^e et 5^e conduit à classer ce *T. rostratus* dans les *Halacarellus*.

Halacarus (Halacarellus) parallelus Trouessart.

Le type unique de cette espèce, d'ailleurs incomplet, a une longueur totale de 300 u et une largeur de 180 µ.

L'hypostome triangulaire est trois fois au moins aussi long que

large et est à peine dépassé par les chélicères.

Les palpes maxillaires, assez courts, sont insérés sur les côtés du rostre : ils le dépassent des deux tiers de leur dernier article, qui est moins de deux fois aussi long que le 3^e ou pénultième ¹.

Selon le D^r Trouessart, cette espèce ressemble à l'*H. rostratus* Trt. par le faible développement de la cuirasse et la couleur vertnoirâtre de l'estomac; mais le tronc a ses flancs nettement parallèles entre les pattes II et III et l'abdomen est largement arrondi à l'extrémité postérieure.

A la face dorsale, il y a quatre plaques qui sont séparées par des espaces de tégument mou; elles montrent une très faible aréolation formée d'alvéoles polygonaux : en général peu saillante, cette ornementation devient cependant plus nette pour constituer : 1º sur la plaque dorsale antérieure, coupée carrément en avant, trois impressions (une antérieure et deux latéro-postérieures); 2º sur la plaque notogastrique, grande et ovale, quatre fascies longitudinales.

Les plaques oculaires sont triangulaires et portent chacune une grande cornée.

A la face ventrale les plaques sont finement penctuées; cependant, on distingue une faible aréolation d'alvéoles dans le tiers postérieur de la plaque génitale, qui est tronquée à son extrémité, où fait saillie le cadre génital, avec une fente génitale située en avant de l'anus qui est terminal.

^{1.} Dans la préparation du D^r Trouessart, il n'existe plus que le palpe gauche : je n'ai pu y discerner, sur le 3^e article, l'épine interne caractéristique du genre *Halacarus* : peut-être est-elle très petite et difficile à voir, comme dans l'H. (*Halacarellus*) inermis Trt. = striatus Lohm.

Les pattes ¹, lisses, portent de rares soies longues et grêles, sauf deux piquants plus forts et plus courts sur la face interne des pattes I et II, dont le 3^e article est un peu renflé dorsalement. Le 4^e article des pattes, notamment aux 1^{re} et 2^e paires, est nettement plus court que ses voisins (3^e et 5^e).

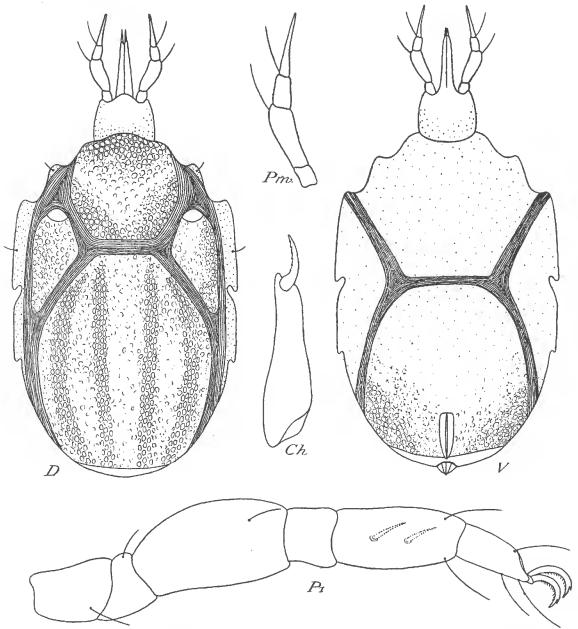


Fig. 2. — H (Halacarellus) parallelus Trt. — D, face dorsale, \times 250; V, face ventrale; PI, patte I (face externe); Pm, palpe maxillaire; Ch., chélicère.

Les tarses ont une gouttière unguéale rudimentaire aux pattes antérieures (I et II), nullé aux postérieures (III et IV).

1. De toutes les pattes de l'individu-type, il ne subsiste plus actuellement que la $1^{\rm re}$ du côté droit.

Les griffes, fortement recourbées, sont brièvement pectinées : elles sont reliées au tarse par une pièce médiane impaire distincte, mais peu développée.

TROUESSART regarde également cette espèce comme appartenant au groupe des H. anomalus Trt. et T. inermis Trt. = striatus. Lohm.

Comme pour le *T. rostratus*, bien que le corps ne soit que faiblement cuirassé, le caractère d'avoir le 4^e article des pattes plus court que les 3^e et 5^e conduit à ranger ce *T. parallelus* parmi les *Halacarellus*.

Copidognathus Bavayi Trt. var. corallorum Trt.

Cette forme, trouvée à Djibouti, a été rattachée par le D^r Troues-sart comme variété ou sous-espèce à son C. Bavayi ¹, des côtes de Cochinchine, espèce voisine des C. tabellio Trt. et lamellosus Lohm., mais plus grande et plus robuste.

Dans la var. corallorum, représentée par un seul individu, le corps est encore plus élancé que dans la forme typique : il a une longueur totale de $600~\mu$ (au lieu de 500) et une largeur de $385~\mu$.

La portion basale du capitulum offre un prolongement dorsal

(soi-disant épistome) et porte des fovéoles à la face ventrale.

L'hypostome est très allongé, à côtés subparallèles; son extrémité dépasse le pénultième article du palpe d'une longueur égale à celle de cet article.

Les palpes maxillaires sont longs et arqués au-dessus du rostre; leurs 4^e (dernier) et 2^e articles sont très longs et subégaux; leur 3^e (pénultième) est très court et ne porte, du côté interne, aucun organe appendiculaire (épine ou soie).

Le tronc présente une cuirasse très forte et complète.

La plaque dorsale antérieure hexagonale est fortement sculptée : en son milieu elle porte une large impression criblée en forme de raquette à manche dirigé en avant (tandis que chez le *C. Bavayi* typique il existe une double impression saillante en O O, semblable à celle du *C. tabellio*).

Les plaques oculaires sont triangulaires et pointues en arrière, avec angle interne échancrant la plaque dorsale antérieure : elles portent un œil à deux cornées.

La plaque notogastrique, grande et ovale, montre deux fascies longitudinales, confluentes à l'extrémité inférieure, formées de fovéoles plus profondes que sur le reste de sa surface.

A la face ventrale, la plaque sternale, grande et hexagonale, est ponctuée : aux angles antéro-externes entre les pattes I et II, elle est perforée de fins pores réunis en groupes de 5 à 6.

^{1.} E.-L. TROUESSART, Bull. Soc. Entom. France, LXV, 1896, p. 251. — M. André Bull. Mus. nat. Hist. nat., 2e s., IX, 1937, p. 206, fig. 1.

Les plaques épimérales postérieures montrent aussi des impressions sculptées.

La plaque génito-anale subovale, à bord antérieur droit, est également ponctuée, mais sculptée aux angles postéro-externes.

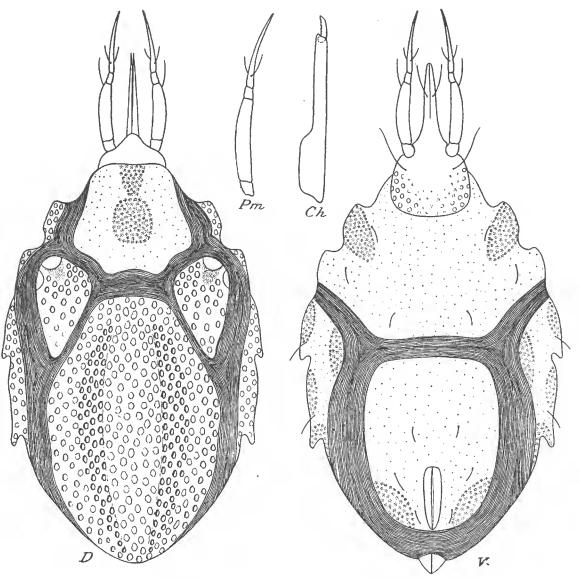


Fig. 3. — Copidognathus Bavayi Trt., var. corallorum Trt. — D, face dorsale, × 140; V, face ventrale; Pm, palpe maxillaire; Ch, chélicère.

Le cadre génital est en ovale très allongé, à bord latéraux parallèles. Le cadre anal, cordiforme, est bien séparé et infère.

Les pattes, qui n'existent plus dans la préparation, étaient, d'après Trouessart, pourvues de sculptures et de lames bien développées ¹.

1. Chez le C. Bavayi typique on observe des expansions lamelleuses à l'extrémité distale des 3°, 4° et 5° articles des pattes I et II.